

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 29 septembre 2016

## ***BUDGET DE RIGUEUR ! POLITIQUE DU RIEN ? LA CFTC S'OPPOSE***

Le 27 Septembre, le Conseil de la Fédération **CFTC** Santé Sociaux s'est prononcé contre le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2017.



Par ce vote, la **CFTC** déplore qu'une fois de plus, **la logique budgétaire et comptable prime sur toute autre considération**. En effet, le PLFSS 2017 (qui malgré l'augmentation de 2,1 % porte ainsi le budget global à 175 milliards d'euros) ne peut compenser les 4,00 Md€ d'efforts d'économies demandés à l'Assurance maladie pour 2017.

La **CFTC** constate que les dotations aux établissements de santé publics et privés non lucratifs seront soit diminuées soit au mieux reconduites. Ces mesures induisent des économies qui porteront sur :

- une réduction du nombre de lits,
- un système de soins ambulatoires, une politique du médicament et de chirurgie plus performante,
- un effort supplémentaire demandé aux établissements pour une gestion plus efficiente.

La **CFTC** dénonce le hold-up de 460 M€ ponctionnant les réserves de l'ANFH et du fonds pour l'emploi hospitalier (FEH), dont le montant "considérable" n'est pas justifié, selon le gouvernement, pour financer le fonds de modernisation des établissements de santé publics et privés (Fmespp).

**WWW.CFTC-SANTESOCIAUX.FR**

Fédération CFTC Santé Sociaux – 34 quai de la Loire - 75019 Paris  
tel : 01 42 58 58 89 - fax : 01 42 58 58 96 - mail : fede@cftc-santesociaux.fr

Pour l'ANFH, il s'agit d'une double ponction de 150 M€, dans les deux cas pour financer le Fmespp (en rattrapage de la LFSS pour 2016 et pour également agir de la sorte en 2017).

La **CFTC** déplore que ce PLFSS oublie la qualité de vie au travail et entérine une politique hospitalière du RIEN :

- Rien pour l'emploi,
- Rien pour relancer les formations et les promotions professionnelles,
- Rien pour le remplacement des équipements de diagnostic, pour le petit matériel, pour l'entretien de l'immobilier,
- Rien, rien, rien ...

Même si la **CFTC** reconnaît que ce PLFSS comporte quelques mesures positives, **sa logique financière de diminution programmée des moyens humains et matériels dans notre secteur sanitaire va, cette année encore, porter atteinte à la qualité des soins, réduire les effectifs et dégrader encore plus les conditions de travail et d'exercice professionnel.**

#### *Votre contact*

---

Patrick Mercier :  
06.19.99.95.33  
pmercier@cftc-santesociaux.fr